

Notes pour l'homélie

1^{er} novembre 2011 TOUSSAINT

Paroisse St Denys de Vaucresson

Dimanche dernier, je vous ai dit qu'à la suite du pèlerinage diocésain à Lourdes, j'essaierai d'évoquer, tout au long de novembre, jusqu'au Christ-Roi, plusieurs aspects de notre vie de prière.

Le thème imposé par Lourdes, cette année, à tous les pèlerinages, est : « **Prier le Notre Père avec Bernadette** ». Nous avons vu que le Notre Père, avant d'être une formule toute faite à répéter est, avant tout, comme un résumé de la vie et de la mission du Christ. Ce qui signifie que le premier caractère de la prière chrétienne consiste à s'enraciner dans la vie, la mission et la prière du Christ.

Le fait de prier n'est pas une exclusivité chrétienne. Les juifs prient. Les musulmans prient. Les bouddhistes prient. Tous ceux que Benoît XVI a invités à Assise prient, mis à part les agnostiques. Ce qui caractérise la prière chrétienne est le fait de prier comme le Christ et avec lui. Le Notre Père est bien autre chose qu'une formule à dire : elle est le prototype sur lequel doit se modeler notre propre prière.

Laissons cette réalité de côté pour pouvoir aborder, en ce jour de Toussaint, la seconde caractéristique de la prière chrétienne.

Cette seconde caractéristique est celle-ci : la prière chrétienne – c'est-à-dire la prière de chacun des chrétiens, la vôtre comme la mienne – est fondamentalement une prière d'Eglise, même lorsque nous prions chacun de notre côté.

Lorsque Jésus nous apprend à prier, il dit NOTRE Père. Si vous vous souvenez du merveilleux récit de l'apparition à Marie-Madeleine, Jésus s'exprime ainsi : « *Va ... trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père ...* » (Jn 20,17) Si j'ai bien compris, cela signifie que Jésus ressuscité nous donne le droit d'utiliser, à sa suite et avec lui, le terme de Père pour parler à Dieu ; mais que lui seul, en rigueur de terme, parce qu'il est le Fils unique, a le droit de dire MON Père, alors que nous, en tant que fils adoptifs, nous devons dire NOTRE Père. Notre droit à nous est communautaire, ecclésial. Même au fin fond de notre chambre, notre prière la plus personnelle qui soit est une prière fondée en Christ et reliée à celle de tous les baptisés. Notre prière fait partie de la prière de toute la famille chrétienne passée, présente et à venir. Sinon, ce n'est pas et ne peut être une prière chrétienne.

Cette affirmation trouve tout son sens aujourd'hui, fête de la Toussaint. En évoquant, par cette fête, l'Eglise du ciel en lien avec l'Eglise de la terre, nous professons notre foi en la communion des saints.

Plongés dans le Christ par notre baptême, vivant de son Esprit par notre confirmation, nous sommes fils et filles de Dieu, frères et sœurs les uns des autres, membres d'un seul corps dont le Christ est la Tête : l'Eglise. Nous croyons à la communion

des saints, c'est-à-dire, pour prendre d'autres mots : nous croyons à l'unité indissoluble entre tous les baptisés. Dans le *Je crois en Dieu* que nous dirons dans un instant, les saints dont il est question ne sont pas seulement ceux et celles qui portent une auréole, mais tous les baptisés de tous les temps : c'est ainsi que Paul les appelle. Lorsque nous recevons le baptême, nous recevons les noms de notre Père céleste : voilà pourquoi nous sommes appelés « saints ». Notre travail, sur cette terre, consiste à développer la sainteté que nous avons reçue.

Nous croyons à la communion des saints, à l'union entre les baptisés. Durant la prière eucharistique, en union avec vous et pour nous tous, je vais dire ces mots que vous connaissez bien : « *Humblement, nous te demandons qu'en ayant part au corps et au sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps. Souviens-toi, Seigneur, de ton Eglise répandue à travers le monde ... Souviens-toi aussi de nos frères qui se sont endormis dans l'espérance de la résurrection ...* »

Cette citation de la seconde prière eucharistique nous permet de comprendre que la communion des saints englobe non seulement les baptisés d'aujourd'hui, mais aussi ceux d'hier et ceux de demain.

La même citation nous aide aussi à comprendre autre chose : la messe, comme le Notre Père, est une école de prière. En participant à la messe, nous apprenons à prier. La messe est l'actualisation de l'unique mystère pascal ; en même temps, elle est la prière de toute l'Eglise.

Pour mettre dans le bon ordre les éléments de la prière chrétienne, on peut dire ceci :

- = en premier lieu, la prière du Christ, comme expression de sa vie et de sa mission ;
- = en second lieu, la prière du corps du Christ, son Eglise, signe visible de la communion des saints ;
- = en troisième lieu, ma prière personnelle qui a comme fondement la prière du Christ, comme lieu nourricier la prière de l'Eglise et qui, à son tour, enrichit la prière commune.

La prière chrétienne est celle du Christ, à laquelle s'unit celle de tous les baptisés : la nôtre, aujourd'hui, ainsi que la prière de tous ceux qui nous précèdent auprès du Père commun.

Oui, nous croyons à la communion des saints.

Parce que l'Esprit du Christ nous a été donné,

- = nous croyons à l'efficacité de la prière les uns pour les autres, pour l'Eglise, pour le monde : c'est là toutes les intentions de la Prière universelle ;
- = nous croyons aux liens qui existent entre nous et ceux qui sont morts et dont l'office, auprès du Père, est d'intercéder pour nous.

Comme le dit le catéchisme de l'Eglise catholique : « *Dans le temps de l'Eglise, l'intercession chrétienne participe à celle du Christ, elle est l'expression de la communion des saints.* » (n° 2635)